

Ecod'0, un programme régional pour économiser l'eau dans les entreprises

Après avoir été lancé dans le Morbihan par la Chambre de Commerce et d'Industrie du département en 2020, le programme Ecod'0 est passé à la vitesse supérieure, et s'est étendu à la région depuis octobre 2022. L'objectif reste le même : Sensibiliser le monde économique à la préservation de la ressource en eau et aux bonnes pratiques hydro-économiques.

« Ecod'0 a démarré en 2020, d'abord uniquement sur le Morbihan, en expérimentation », rappelle Luc Guymare, chef de projet à la CCI du département. (Lire [ici](#) notre précédent article sur le sujet, ndlr). Une première session s'est ainsi déroulée entre janvier 2020 et fin mars 2021, qui a permis à 30 entreprises de se faire diagnostiquer (20 industriels et 10 professionnels du tourisme), du grand groupe à la TPE. Une deuxième session, « Ecod'0 2 », a eu lieu, toujours dans le Morbihan, jusqu'à juin 2022.

Le succès du programme a fait que celui-ci « s'est étendu sur toute la région Bretagne depuis octobre 2022 », précise Luc Guymare. L'objectif reste le même : « sensibiliser et accompagner les entreprises bretonnes dans la sécurisation de leur alimentation en eau et dans leurs démarches hydro-économiques ». « La crise de la sécheresse à l'été 2022 a aussi donné un nouvel élan à Ecod'0 », souligne le chargé de mission.

Ateliers, webinaires, séminaires, et échanges de bonnes pratiques

Qui dit régionalisation dit davantage de partenaires. Ils sont au nombre de 25 : Huit au niveau Bretagne (Région, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, CCI Bretagne...et les trois gros opérateurs privés de distribution de l'eau), et 17 partenaires territoriaux. « Beaucoup d'EPCI ont été intéressés par la démarche et se sont manifestés, notamment pour contribuer financièrement et techniquement au dispositif », précise Luc Guymare.

Pour l'édition Ecod'0 régionale de 2022-2023, ce sont ainsi 145 entreprises qui ont été accompagnées : 100 industriels, 25 professionnels du tourisme, et 20 représentant une autre activité.

Parmi les actions menées, on peut citer l'organisation d'ateliers, de webinaires ou de séminaires, comme par exemple une réunion de partage de bonnes pratiques entre campings bretons, ou encore des rencontres au sujet de la « crise sécheresse » de l'été 2022. Le « Guide des bonnes pratiques » créé par la CCI Morbihan a été mis à jour, passant de 35 à 50 fiches. Sept autres fiches « Petites Gouttes » ont été rédigées, par la CCI des Côtes-d'Armor. « Elles sont destinées aux petits consommateurs, et présentent des démarches hydro-économiques pour les restaurants, les brasseries, les hôtels » relate Luc Guymare. Depuis janvier, elle sont en téléchargement gratuit sur le site de Bretagne Compétitivité, qui porte la démarche.

L'opportunité de la « Reut »

Autre volet du dispositif Ecod'0, à destination des territoires : la réalisation « d'études d'opportunité » sur la « Reut », la « Réutilisation des Eaux Usées Traitées », qui

sont insuffisamment propres pour pouvoir être consommées, mais qui le sont suffisamment pour d'autres usages. Selon le chargé de mission, « L'idée est d'identifier les stations d'épuration où les opportunités de Reut sont les plus intéressantes, afin de créer des « boucles locales », et d'avoir une économie circulaire qui pourrait être mise en place ». Une expérimentation a ainsi été menée dans le Morbihan, sur les territoires de Pontivy Communauté et Lorient Agglomération. En 2024, d'autres communauté de communes et/ou agglomération devraient rejoindre le mouvement, comme celles de Dinan, Vannes, ou Saint-Brieuc.

Le programme Ecod'0 est également utile pour accumuler des données consacrées à l'eau. Chaque année, les entreprises accompagnées l'année précédente sont interrogées sur leurs consommations et sur les actions mises en place pour économiser la ressource. « Sur les entreprises morbihannaises accompagnées en 2020 et 2021, nous avons eu 46 réponses. Elles font état d'un volume d'eau consommé de 7 millions de m³ en 2019. En 2022, elles sont passées à 5 900 000 m³, soit une économie de plus d'un million de mètres cubes. Certaines ont été pérennes, d'autres plus circonstanciées, liées aux arrêtés préfectoraux pris en raison de la sécheresse ». Parmi les mesures mises en place et qui reviennent le plus souvent, on peut citer l'installation de matériel « hydro-économiques » et la sensibilisation des salarié.e.s aux économies d'eau dans l'industrie, et la récupération d'eau de pluie chez les acteurs du secteur du tourisme.

Une nouvelle édition régionale d'Ecod'0 est d'ores et déjà lancée pour cette année. Objectif : continuer « l'essaimage » sur le territoire breton, et « accompagner plus d'entreprises, réaliser davantage de sensibilisation collective grâce à des ateliers. Sans oublier de développer les « boucles locales » autour de la Reut », conclut Camille Fraslin, qui va prendre le relais de Luc Guymare d'ici quelques jours sur le programme régional.

Plus d'infos :

www.bretagne-competitivite.fr/ecodo